

La Flamengrie - Roisin (Honnelles)

VINGT BORNES EN MOINS DE DEUX HEURES

Il ne s'agit pas d'une course de vitesse ! Cette promenade à pied autour du village permet de découvrir une vingtaine des belles bornes frontières particulières à La Flamengrie et Roisin. Soixante-cinq de ces bornes en pierre bleue sculptée ont été posées autour de La Flamengrie en 1781, à la suite d'une modification de la frontière. Le circuit d'environ 5 Km ne devrait pas prendre plus que 2 heures (vous pouvez choisir de raccourcir le circuit... et de voir moins de bornes !).

1. Départ : place de la mairie, à La Flamengrie, au pied de la statue de Marianne.

Une gracieuse statue de la République avait été offerte au village de La Flamengrie en 1889, en récompense de son vote républicain unanime contre le Général Boulanger et ses visées dictatoriales. Mais la statue en fonte dorée a mystérieusement disparu dans la nuit du 5 au 6 octobre 2008... Son socle est resté vide devant la salle des fêtes pendant quelques années, jusqu'à ce qu'une réplique soit installée sur la place de la mairie, où elle fait la fierté du village.

Quittez la place et passez devant la mairie : vous longez la rue des Toubaqueux. Montez la rue jusqu'au bout et tournez à gauche dans la rue Haute, puis prenez la première à droite.

2. Le chemin des Rocs.

Environ 60 mètres après les dernières maisons (n° 3 et 6), vous pouvez voir la borne frontière n° 42, à gauche, un peu en retrait au pied d'un arbre ; le numéro est gravé sur le dessus de la borne taillée en biseau. Comme les autres bornes de la série, elle porte d'un côté le mot FRANCE surmonté des trois fleurs de lys royales et de l'autre, le mot AUTRICHE surmonté de l'aigle bicéphale couronné, emblème de l'empire autrichien (qui comprenait alors une partie des Pays-Bas, dont la région de Roisin). De l'autre côté du chemin, en face de la grange de la ferme des Rocs (autrefois « Cense » des Rocs) la borne n° 43, dont il ne reste qu'un tronçon (avec de belles fleurs de lys !) ; sur les 65 bornes placées en 1781, une douzaine ont été cassées et, souvent, il ne subsiste que la base. La borne n° 44 et les suivantes se trouvent plus loin dans les champs...

Faites demi-tour et reprenez la rue Haute à gauche. Passez le carrefour de la rue des Toubaqueux, passez devant le nouveau lotissement.

3. Au carrefour suivant, avec la rue Balette, remarquez le chemin pittoresque qui s'ouvre à gauche : le sentier Voit-N'y-Goutte.

Au bout de ce chemin, à une bonne centaine de mètres, se trouve la borne n° 46.

Continuez à suivre la rue Haute. Après environ 200 m, en face de la première maison à droite (n° 12), vous pouvez (peut-être) apercevoir la borne frontière n° 50 dissimulée derrière la haie (qui a poussé depuis 1978 !), à gauche de la rue. La borne suivante (n° 51), se trouve sur le talus à gauche, derrière une aubépine, face à la ferme (n° 6) ; la borne n° 52, elle, est bien visible un peu plus loin sur le talus, toujours sur le côté gauche de la rue; ce qui signifie que la frontière longe la rue et, donc, que les prés à gauche sont belges et ceux de droite, français. Aviez-vous remarqué la différence ??

4. Au carrefour, au pied de la chapelle Notre-dame de Bon-Secours (datée de 1884), vous pouvez voir la borne frontière dont le n° 53 est bien lisible

Option "circuit court : vous pouvez raccourcir le circuit en prenant à droite à ce carrefour et en suivant la rue de la Perche sur 500 m. jusqu'au carrefour du Calotin. 8.

Au carrefour devant la chapelle, prenez à gauche (et prenez garde aux voitures !).

La route que vous allez prendre à gauche se dirige tout droit sur Bavay. Cette petite ville était la capitale du pays des Nerviens au temps de l'empire romain et sept chaussées rectilignes en partaient vers tous les coins de l'empire; celle-ci menait à Tournai. La frontière longe de nouveau la route; les maisons de gauche sont belges, tandis que celles de droite sont françaises! Pour les Belges, il s'agit de la « rue de la Ligne », pour les Français de la « rue de la Perche » (du nom d'un ancien cabaret qui se trouvait au carrefour suivant, « A la perche rompue »).

5. Continuez jusqu'au carrefour avec la route de Bettrechies.

La frontière est maintenant plus loin à gauche : la borne frontière n° 57 est à 300 m sur la route de Bettrechies, à la limite du territoire de Bettrechies (la borne n° 58 est 100 m plus loin).

Revenez sur vos pas et prenez le 'Chemin du bosquet'.

Après 200m, à la limite du bois à gauche, vous devinez une sombre masse de béton dissimulée dans la verdure: c'est un fortin (prononcez 'blokôss') de la ligne défense construite le long de la frontière en 1937, avant la deuxième guerre mondiale. Ce bois est un vestige du vaste Bois de Roisin qui appartenait autrefois aux seigneurs de Roisin. Au XVIIIe siècle, ce bois occupait près de 200 ha et s'étendait des limites de St-Waast à celles de Bry et Wargnies-lePetit. Le chemin du Bosquet n'a été créé que dans les années 1990 et suit à peu près une ancienne lisière du Bois de Roisin.

En continuant sur cette route, vous arrivez à proximité de l'échangeur de la voie rapide Valenciennes-Maubeuge (D649).

Cet endroit est typique de l'évolution technico-administrative des dernières décennies. Le vaste Bois de Roisin où il se trouvait a disparu à la fin du XIXe siècle, lorsque la voie ferrée Bavay-Valenciennes a été implantée. A gauche (à 100 m), sur la route (maintenant D154) se trouvait un passage à niveau avec un garde-barrière. En face il y avait le 'Poste des Chefs' d'où rayonnaient les douaniers qui contrôlaient l'espèce de no man's land de La Flamengrie, entre France et Belgique : toute transaction entre La Flamengrie et l'un ou l'autre pays devait y être rapportée... Depuis, la voie ferrée a été abandonnée, puis détruite dans les années 1970; la voie rapide passe à son emplacement. Les contrôles douaniers se sont amenuisés, le Poste des Chefs a disparu, ainsi que l'ancienne maison du garde-barrière et un énorme tas de terre s'élève à leur place...

Au carrefour, prenez la route (D154) à droite en direction du village.

6. Après être passés devant le cimetière, prenez le chemin de terre qui s'ouvre à gauche.

Après les conquêtes de Louis XIV, le Bois de Roisin s'est trouvé à demi enclavé en territoire français. Des francs-tireurs et des brigands cachés dans ce bois menaçaient la route Bavay-Valenciennes (l'ancienne voie romaine). Une nouvelle route (aujourd'hui D2649) a été établie en contournant le bois par le sud. Après plus de 50 ans de discussions, en 1779, la France a obtenu la partie sud du bois en échange de 100 ha de terres prises autour du village de La Flamengrie. Le chemin où vous êtes suit l'ancienne ligne tracée par les géomètres en 1780 pour partager le Bois de Roisin; elle était marquée par les bornes frontières n° 1, 2 et 3.

Suivez ce chemin sur 100 m, jusqu'au bouquet d'arbres.

En contrebas du chemin, vous pouvez voir la borne n° III (= 3).

7. Revenez en arrière, et reprenez la route, à gauche.

Les maisons à gauche de la route, la rue de Ruaince, dont le jardin est bordé par la frontière, sont en France. Après 600 m, juste après la maison ornée d'une partition musicale (n° 44), vous pouvez apercevoir la borne frontière n° 15 dans un creux de la haie. La frontière longe ensuite le bord de la route ; les maisons suivantes, dont le café-alimentation « Chez Beaumont », sont donc en Belgique, sur la « rue de la Ligne » (mais on ne peut y accéder qu'en passant sur des routes en France!).

Option « circuit court » : vous retrouvez le circuit principal au carrefour du Calotin

8. Vous arrivez au carrefour du Calotin, identifiable par une belle boîte à lettres rouge.

Cette boîte à lettres est desservie par la poste belge ; à son pied se trouve la borne frontière n° 17 ; de l'autre côté du carrefour, en diagonale, la borne n° 18 porte un anneau de fer qui permettait de tendre une chaîne à travers le carrefour : la frontière passe exactement au milieu de ce carrefour.

Vous continuez maintenant vers l'ouest.

La frontière suit exactement l'axe de la 'rue du vieux chemin', c'est-à-dire de l'ancienne route de Maubeuge à Valenciennes qui passait par là jusqu'à la fin du XVIIe siècle, en longeant le Bois de Roisin. Vous êtes à un des rares endroits où le territoire belge se situe au sud du territoire français! Au carrefour suivant, vous voyez la borne n°19 entre deux maisons; elle a un aspect très différent ; elle a été placée après que la frontière ait été rétablie après Waterloo et ne porte qu'un 'F' coté France et un 'N' (inversé) du côté du nouveau royaume néerlandais. La borne n° 20 se trouve de l'autre côté du carrefour au bord du fossé.

Prenez à droite le virage du 'Rivage', en suivant toujours la frontière.

Un peu plus loin à gauche la borne frontière n° 21, très endommagée, est un bel exemple des vicissitudes que peuvent subir ces bornes; d'autres sont la proie des amateurs de vieilles pierres...

Tournez à gauche au carrefour suivant, dans la rue de l'Eglise.

Après 200 m., dans le virage, entrez à gauche, en suivant le chemin herbeux.

Au bout du chemin, continuez quelques mètres au coin du champ vers la haie à droite: vous y verrez une borne frontière inclinée; elle porte le n° 3J (=31).

Faites demi-tour dans le chemin et reprenez la rue de l'Eglise, à gauche.

A l'angle de la rue Haute, dirigez vous à gauche vers Roisin (Belgique).

A 50 m vous verrez la belle borne frontière n°36 qui se dresse dans le champ à droite.

Revenez sur vos pas et continuez le long de la rue Haute, en longeant la frontière.

La borne frontière n° 37 qui se trouvait au niveau du carrefour, a disparu en 2009... Ce n'est malheureusement pas un cas isolé ! Par contre, vous pouvez voir la très belle borne n° 38, un peu plus loin. La frontière s'éloigne ici de la route (la borne 39 se devine au bout du champ) et passe dans les prés. Le 'sentier de la frontière' qui s'ouvre un peu plus loin permet de longer la frontière de plus près...

Prenez plutôt à droite la 'rue verte' et descendez jusqu'au ruisseau; là, tournez à gauche.

9. Suivez le sentier herbeux, le long du ruisseau, jusqu'au bout. En rejoignant la rue, tournez à droite et rejoignez la place de la mairie.